

Le Télégramme 23 mars 1963

JEUDI 21  
MARS

INFORMATIONS REGION

# Dans la nuit de mardi à mercredi un chalutier s'échoue en baie d'Audierne L'équipage est sauvé mais le bateau est perdu

Couché sur tribord le chalutier « Liberté » subit puis mardi soir, l'assaut des lourdes vagues qui se sent sur les rochers de Lervilly. Durement malmené il se voit bientôt démantelé par les coups de boutoir qui lui sont portés sans relâche.

Cette coque battue et abandonnée parmi les rochers est la conclusion du drame qui s'est joué en pleine mer sur cette dangereuse côte sud du Cap-Sizun qui est le théâtre de maints naufrages.

petite maison occupée par Mlle Deuffio. Celle-ci fut tirée de son sommeil par les aboiements de son chien, aboiements répétés qui l'intriguèrent assez pour qu'elle se lève. Mlle Deuffio aperçut alors les feux du bateau à la côte, elle entendit distinctement le bruit du moteur et les appels des hommes d'équipage. Rapidement elle courut jusqu'à la boulangerie Urcun, au hameau de Lervilly car elle avait parfaitement compris qu'un naufrage venait d'avoir lieu. L'équipage du canot de sauvetage de la station de Sainte-Evette fut alerté ainsi que l'administrateur de l'Inspection Maritime, M. Mangon qui se rendit également sur les lieux.

L'équipage du « Nadault de Buffon » sous le commandement du patron Jean Keravec avait décidé de gagner à pied le point indiqué par Mlle Deuffio, à 800 mètres environ du sémaphore de Lervilly. Il emportait le matériel de secours et sitôt sur place les hommes examinèrent le moyen de porter aide aux marins en difficulté qui, avec soulagement, avaient aperçu les faisceaux des lampes-torches sur la côte.

Toutefois la houle étant alors assez forte le sauveteur demandèrent à l'équipage de la « Liberté » d'attendre un moment, le temps que la marée ait descendu.

Un va et vient fut alors mis en

place et vers 2 h. 30 du matin, trois heures donc après l'échouage du bateau les quatre naufragés se trouvaient en sécurité sur la terre ferme.

Pourtant la tâche n'était pas finie. La mer s'étant retirée, l'équipage entreprit de sauver du bateau ce qui pouvait l'être. Un mécanicien du garage Bonis, à Audierne fut appelé et toute la nuit on travailla à récupérer diverses pièces du moteur, le sondeur, le chalut et les engins de pêche.

Quant au bateau lui-même, il ne subsiste aucun espoir de le retirer de sa position de sorte qu'on le considère comme définitivement perdu.

## LA PERTE DU CHALUTIER « LIBERTÉ »

La semaine dernière, un petit chalutier du port d'Audierne, le *Liberté*, de 14 m 50 de long, à moteur de 80 CV, construit il y a 16 ans à l'Île de Sein, et commandé par le patron Pierre Cuillandre, de Sein, a fait naufrage à la côte de Lervily. Fort heureusement, il n'y a pas eu de victime.

Le *Liberté* avait quitté Saint-Guénolé, dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 mars, pour se rendre sur les bancs d'Ouessant. Dans la soirée du mardi 19, il revenait vers Audierne, où il devait vendre le lendemain matin. Une fois doublé le Raz, le navire se trouva pris, en baie d'Audierne, dans un bouchon de brume intense. Sans doute y fut-il le jouet des courants car, vers 22 h 30, il y eut un choc violent : le bateau venait de s'échouer sur les rochers de Lervily, non loin du sémaphore, au lieu-dit « Karreg Goden ».

L'équipage fut d'autant plus surpris que le sondeur indiquait alors des fonds de 30 à 35 mètres. Mais l'appareil était certainement déréglé.

Il y avait à bord, en plus du patron, deux matelots, Simon Laurent et Jean Frocheu, et le mousse Jean-Yves Laurent (16 ans 1/2). Les naufragés essayèrent de lancer un message de détresse à Radio-Conquet. Mais, ont-ils dit, tout était brouillé. Ils continuèrent néanmoins leurs appels jusqu'à ce que le moteur fut noyé. Le navire avait évité,

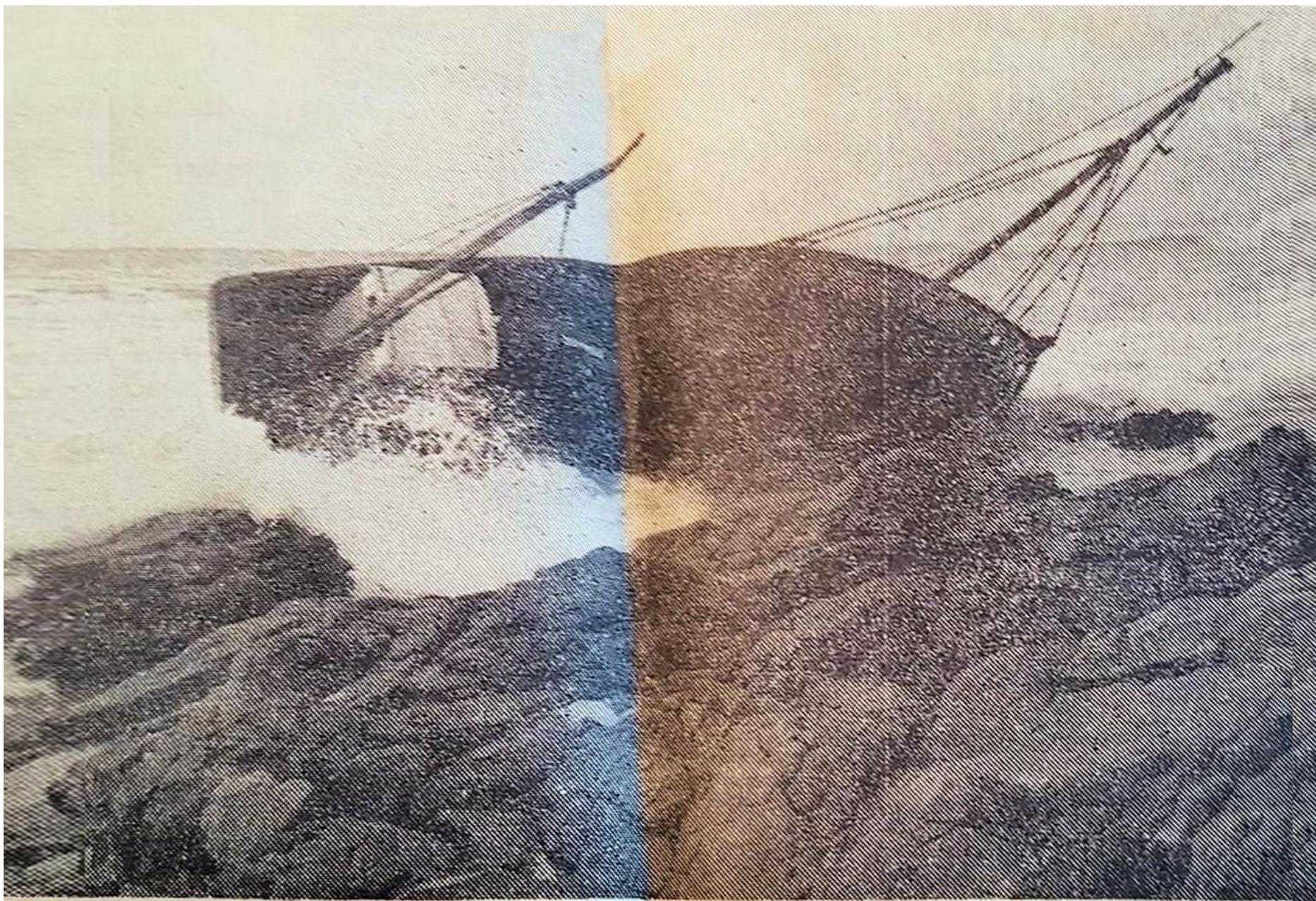
en talonnant, et s'était incliné sur tribord. La côte était à une vingtaine de mètres, mais il fallait y parvenir.

Heureusement, les secours arrivaient, à savoir les marins du canot de sauvetage *Nadault-de-Buffon*, alertés par Mlle Deuffic, habitant à la côte de Lervily qui, dans sa maison, isolée sur la lande, avait été réveillée par les aboiements de son chien. Cette personne s'était levée et avait aperçu les feux du chalutier échoué, entendu le bruit du moteur et les appels des naufragés.

Les sauveteurs étaient venus sur les lieux, constatant qu'il n'y avait pas lieu de mettre à l'eau le canot de sauvetage. Ils avaient amené leur matériel sur la falaise, afin d'établir un va-et-vient avec le rocher où se trouvaient les rescapés. Mais, la mer étant haute, il fallut attendre le jusant pour transborder les quatre hommes. La manœuvre débuta à 2 h 30 du matin, mercredi. Successivement un matelot, le mousse, l'autre matelot, et le patron, en dernier, furent déhalés sur la terre ferme.

Un peu plus tard, à basse mer, les naufragés, aidés par les sauveteurs, récupérèrent les engins de pêche, les appareils de bord, et le moteur ; pour ce dernier, on fit appel à des mécaniciens d'Audierne.

Le chalutier est considéré comme perdu.



**Le « Liberté » couché sur tribord dans les rochers de Lervilly où il s'est échoué.  
Immatriculé à Audierne sous le numéro 2292, il fut construit aux chantiers Tanguy, à l'île  
de Sein il y a 16 ans. Mesurant 14 m. 50, il était équipé d'un moteur Baudoin de 80 CV.**

Photo « Télégramme »